

INFO LOCATAIRES

LETTRE D'INFORMATION AUX LOCATAIRES DE OISE HABITAT

n°94
NOVEMBRE 2021

Du nouveau dans les modes de paiement de votre loyer à partir du 1er janvier 2022

4 euros de frais pour les paiements en espèces

À partir du 1er Janvier 2022, suite à l'évolution de la réglementation, la Poste sera contrainte de vous demander 4 euros pour tout paiement en espèces auprès de ses guichets, quel que soit le montant réglé.

Le paiement de votre loyer en

espèces sur toute une année pourra alors vous coûter jusqu'à 48 euros.

Pour vous éviter ces frais supplémentaires, Oise Habitat vous rappelle que d'autres paiements sont à votre disposition (voir plus bas).

Nouvelle adresse pour envoyer vos chèques de paiement

À partir du 1er janvier 2022, les paiements en chèque se feront à l'ordre de Oise Habitat et seront envoyés à l'adresse suivante :

OISE HABITAT
CMTO
87082 LIMOGES Cedex 9

LA PETITE CONVERSATION

Le 16 novembre dernier, une équipe de Oise Habitat est venue à la rencontre de locataires pour une «petite conversation» avec pour objectif : améliorer le service rendu aux locataires en répondant au plus près de leurs besoins.

Une conversation très appréciée qui sera renouvelée dans les prochains mois.



LES MOYENS DE PAIEMENT À VOTRE DISPOSITION HORS ESPÈCES



CARTE BANCAIRE

- Par internet depuis le lien <https://extranet.oisehabitat.fr> avec votre code.
- Par téléphone disponible 24h/24, 7j/7 par serveur vocal (à partir du 1er janvier 2022, les paiements partiels seront désormais possibles)
- Par borne de paiement en libre-service dans les locaux de Oise Habitat durant les heures d'ouverture.

RIB VIREMENT

Vous pouvez effectuer vous-même un virement en demandant un RIB à l'accueil de Oise Habitat.

CHÈQUE

Ne pas oublier de nous joindre le talon TIP non signé afin de vous identifier.



TIP TITRE INTERBANCAIRE DE PAIEMENT

Vous recevez chaque mois l'appel de loyer. Munissez-vous d'une enveloppe pré-timbrée que vous nous retournerez avec le Titre Interbancaire de Paiement (TIP) daté et signé. Le montant sera prélevé sur votre compte.



PRÉLÈVEMENT BANCAIRE

Nous vous conseillons d'opter pour ce mode de paiement qui vous libère des formalités et oublis éventuels, veuillez nous fournir un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), puis choisir entre ces deux dates de prélèvements :

le 5 ou le 12 du mois.

FÊTES DE NOËL

Bientôt Noël !

Vous disposez de jouets dont vous n'avez plus l'utilité ? Plutôt que les jeter, pensez à la recyclerie de l'Oise.

Depuis 10 ans, l'association Sud Oise Recyclerie récupère jouets et objets pour les proposer à bas prix dans son magasin de 1200 m², rue du Pont de Brèche à Villers-St-Paul.

03 60 46 80 08

Prenez un rendez vous pour organiser un ramassage ou apportez-le directement à l'association, du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Vous cherchez un objet ?

Visitez la recyclerie, du mardi au samedi de 10h à 17h (fermé le jeudi matin).

Pour en savoir plus,

- www.sorecyclerie.fr
- Facebook/Sud Oise Recyclerie

Bienvenue aux 48 familles de la nouvelle résidence à Orry-la-Ville

Situés à Orry-la-Ville, les 48 nouveaux logements de la résidence La Lisière d'Orry bénéficient de prestations répondant à la certification NF Habitat Haute Qualité Environnementale.

Construite à partir d'isolants naturels écologiques, cette résidence dispose

également de la labellisation «Bio sourcée».

En outre, 8 logements ont été aménagés selon le référentiel «La belle Vie» pour l'accueil des séniors.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux locataires



TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Oise Habitat poursuit son programme de réhabilitation à Villers-Saint-Paul avec la résidence «Les Tours» regroupant 56 logements.

La réhabilitation comprend le renforcement de l'isolation thermique des façades, l'amélioration des équipements à l'intérieur des logements, la réalisation de travaux d'embellissement des pièces humides et la rénovation des parties communes.

A la suite de ces travaux, les locataires pourront bénéficier d'une baisse de plus de 50 % de leur consommation énergétique.



JOURNÉE DE LA SÉCURITÉ

En octobre 2021, comme tous les mois d'octobre, Oise Habitat a organisé un atelier de sensibilisation face aux dangers domestiques, en partenariat avec Tandem Immobilier et les pompiers de l'Oise.

Au programme : présentation des dangers dans un logement et comment les éviter, quiz interactif, vidéos sur les incendies, formation aux bons gestes en cas de feu...



Pour votre sécurité et celle du personnel de Oise Habitat, portons le masque !